

Affaire suivie par Pascale Jacquemain (03 86 46 86 72)

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE DE QUARTIER  
SAINTE-GENVIEVE du 24 octobre 2014**

**L'Assemblée de quartier Sainte-Geneviève s'est réunie le vendredi 24 octobre 2014, à 19 heures, au Phare.**

**PRESENTS**

<b>Guy FEREZ</b>	Maire d' Auxerre
<b>Guy PARIS</b>	1 <sup>er</sup> Adjoint chargé des quartiers et de la citoyenneté
<b>Nadia AHIL</b>	Élue référente en charge du quartier
<b>Jacques HOJLO</b>	Président de l'Office Auxerrois de l'Habitat
<b>Jean Claude GABILLON</b>	Président du Conseil de quartier
<b>Marc ATZORI</b>	Représentant à la Commission des quartiers
<b>Henri GILARDEAU</b>	Représentant à la Commission extra-municipale de la Circulation
<b>Marie France FRANQUET</b>	Membre du Conseil de quartier
<b>Christian LALANDRE</b>	Membre du Conseil de quartier

**ABSENTS**

<b>Annie KRYWDYK</b>	Elue du quartier
<b>Andrée SIELLEZ</b>	Membre du Conseil de quartier
<b>Bernard ROUSSEAU</b>	Membre du Conseil de quartier

Et environ 80 habitants du quartier.

**Ordre du jour :**

1. Ouverture par Monsieur Guy Paris
2. Bilan du Conseil de quartier par la présidente du Conseil de quartier
3. Communication de Monsieur le Maire
4. Échanges avec les habitants
5. Élections des représentants du Conseil de quartier Sainte-Geneniève

Guy Paris ouvre la séance en remerciant l'ensemble des personnes présentes dans la salle pour leur participation à la réunion de l'Assemblée de quartier 2014 électorale de Sainte Geneviève. Il annonce l'ordre du jour de la réunion et présente ensuite toutes les personnes qui sont installées à la tribune (élus municipaux et membres du Conseil de quartier).

**1/ Présentation de l'élue référente**

Guy Paris rappelle la politique de démocratie de proximité souhaitée depuis 2002 par Monsieur le Maire. La création des 11 Conseils de quartiers a marqué la volonté d'être à l'écoute des préoccupations des habitants.

La mise en place d'Allô Mairie a permis d'apporter des réponses rapides aux demandes des citoyens, permettant aussi aux Conseils de quartiers de se consacrer davantage aux projets collectifs.

Durant la dernière campagne électorale, il est apparu que les concitoyens connaissaient mal les élus municipaux, il convenait donc de renforcer la présence de ceux-ci dans les quartiers. Un nouveau dispositif vient compléter les deux premiers : l'élu référent. L'un des deux élus municipaux membres de chaque Conseil de quartier est désigné par arrêté du Maire. Pour le quartier Sainte-Geneviève, il s'agit de Nadia AHIL.

Le rôle de l'élu référent consiste à recueillir les demandes des habitants de son quartier, collectives ou personnelles, de les transmettre pour action et d'en assurer le suivi. Il est le garant de l'aboutissement des demandes et fournit, en cas d'impossibilité, les raisons techniques, réglementaires ou financières. Il apporte également soutien, écoute et fait remonter à l'Adjoint à la démocratie de proximité toutes les remarques et suggestions des habitants.

Pour ce faire, l'élu référent tiendra des permanences mensuelles, qui seront annoncées dans la presse locale et municipale et pourra aussi organiser des déambulations dans le quartier avec le Conseil de quartier.

Nadia AHIL indique que ses permanences se dérouleront les premiers samedis de chaque mois au kiosque (mairie annexe), de 10h à 12h. La première aura lieu le samedi 8 novembre 2014.

## **2/ Bilan du Conseil de quartier par le président**

Jean-Claude Gabillon expose un bilan annuel du Conseil de quartier, présenté dans le document de synthèse qui a été remis à chacun à son arrivée dans la salle, nombre de réunions du Conseil de quartier, demandes du Conseil de quartier formulées à la ville, projets de la ville pour lesquels le Conseil de quartier a été informé ou consulté, contribution du Conseil de quartier à l'animation de quartier, projets du Conseil de quartier et autres dossiers suivis, liste des membres du Conseil de quartier.

Il souligne particulièrement le travail de concertation qui a eu lieu avec la mairie pour l'aménagement du parc ou la future Maison de quartier.

## **3/ Communication du Maire**

Monsieur le Maire remercie l'ensemble des personnes présentes. Il souligne le peu de personnes assistant à cette Assemblée annuelle, peut-être du fait qu'elle ait lieu au phare.

Monsieur le Maire indique que la vie collective nécessite un minimum d'éducation et de savoir vivre et qu'il est du devoir de chacun de le respecter et de le faire respecter.

Il rappelle ensuite que les Conseils de quartiers sont créés et actifs depuis 12 ans et énonce les budgets mis à disposition pour les projets réalisés à leurs initiatives.

## **4/ Échanges avec les habitants**

Les points suivants font l'objet d'échanges avec les habitants présents :

<b>Sujet</b>	<b>Question ou commentaire</b>	<b>Éléments de réponse du Maire</b>
Hygiène dans les logements collectifs	Certains logements voient circuler des rats le long des façades, des toitures, des portes.	Le Maire incite ces personnes à contacter le service Hygiène de la ville ou celui de l'OAH. Pour l'Office Auxerrois de l'Habitat, le président J. Hojlo précise qu'une campagne de dératisation aura lieu selon un planning ; mais en cas d'urgence, une intervention est possible.
Tarifification du Centre de Loisirs	Le Centre de Loisirs est payant depuis le 1 <sup>er</sup> septembre 2014 et il y a un énorme écart entre le tarif B (quotient inférieur à 670 €) et le tarif C (quotient inférieur à 1000 €).	Le Maire explique que le Centre de Loisirs Sainte-Geneviève était le seul Centre de Loisirs municipal gratuit ce qui n'était pas juste par rapport aux autres quartiers. Il propose que les services municipaux regardent à établir, peut-être avec la CAF, une nouvelle grille tarifaire.
Vandalisme dans les garages et problème de sécurité sous les porches	Des vélos ont été volés dans un local fermé à clé ; des scooters et des quads circulent de manière excessive sous les porches et sur le mail.	Le Maire explique que les logements datent des années 60 avec des constructions aménagées avec recoins, porches. Ces constructions posent aujourd'hui des problèmes de sécurité. Il rappelle le rôle des Correspondants de nuit et l'installation des caméras de vidéo-surveillance.
Abords de la résidence-Galliéni	Le syndicat de la résidence se sent abandonné : il faut relancer plusieurs fois le service Allô Mairie en cas de besoin et les services des Espaces Verts passent très peu. De plus, certaines places de parking ne sont plus marquées au sol.	Le Maire s'engage à alerter les services concernés pour que les problèmes soient résolus.
Nuisances Porte 58	Les nuisances sous la Porte 58 viennent d'un groupe de personnes de plus de 50 ans et non plus de jeunes.	Le Conseil de quartier s'engage à communiquer avec les personnes connues. Les Correspondants de nuit seront aussi prévenus de ces nuisances.
Eclairage avenue-Delacroix	Certains lampadaires ne fonctionnent plus.	Le Maire prend note et demandera aux services de la ville de faire le nécessaire.
Enrobé de l'avenue-Weygand	L'enrobé de l'avenue-Weygand est « lamentable ».	Le Maire répond qu'il fallait attendre la fin des travaux pour le refaire et le budget nécessaire. Ces travaux sont prévus pour 2015 ou 2017.
Relations avec le gardien de l'OAH	Les relations avec le gardien de l'OAH sont parfois difficiles et conflictuelles.	Jacques Hojlo le note pour en informer le directeur .
Bornes de tri avenue-Delacroix	Des bornes de tri ont été installées sur l'avenue-Delacroix mais il y a toujours des dépôts sauvages.	Le Maire informe qu'il y a actuellement une campagne d'information faite par la Communauté d'Agglomération et que des habitants ont été verbalisés depuis l'été 2014. Il faut continuer à sensibiliser les habitants.

Résidence du Parc	Les containers doivent être retirés. A quelle date?	Le Maire répond que les travaux sont prévus lors de la réhabilitation des rues Fragnard et Renoir.
Stationnement sur la terrasse	Il y a de plus en plus de véhicules qui stationnent sur la terrasse. Quelle sécurité ? Pourquoi n'y -a-t-il pas de verbalisations ?	Le Maire explique qu'une campagne de sensibilisation sera faite et que les services étudient l'ouverture restreinte de la borne d'accès.
Chaudière à bois pour les Hauts d'Auxerre	Les habitants se posent plusieurs questions : quelle pollution ? Quelle durée ? En cas de panne, quelle solution ? Quel contrat ?	Le Maire explique que la future chaufferie à bois par biomasse alimentera le réseau de chaleur dans les hauts d'Auxerre. Les travaux devraient démarrer en janvier 2015. Les factures de chauffage devraient annoncer une baisse de 37%. Ce sera une délégation de service public, gérée par la société Coriance. En cas de panne, il existe une sécurité d'approvisionnement.
Association de quartier	Monsieur Baarouz parle de son association en précisant qu'elle s'occupe des jeunes et des femmes. Du sport (boxe anglaise, foot) est proposé aux habitants du quartier. De nombreuses filles la fréquentent.	Le Maire remercie les habitants de proposer des actions au sein du quartier. C'est important de faire vivre le quartier dans lequel on vit. Il informe qu'il rendra visite aux associations avec Nadja Ahil et Guy Paris avant la fin du mois.

## 5/ Élections

Guy Paris demande si les membres sortants souhaitent être candidats, adressant cette même invitation aux habitants présents dans la salle.

Se présentent : Jean-Claude Gabillon ; Henri Gilardeau ; Karine Guinot ; Hélène Derosin ; M.Huet ; Marie-France Franquet ; Evelyne Hardy ; M.Touret ; Marc Atzori ; Christian Lalandre ; Monique Durville ; Hichami Laarja.

Il est donc procédé au vote.

52 votants :

Sont élus : Jean-Claude Gabillon (40 voix) ; Henri Gilardeau (40 voix) ; Karine Guinot (38 voix) ; Marie-France Franquet (29 voix) ; Evelyne Hardy (28 voix) ; Marc Atzori (39 voix) ; Christian Lalandre (37 voix) ; Monique Durville (31 voix) ; Hichami Laarja (29 voix).

Ne sont pas élus : M. Huet (27 voix) ; M. Touret (26 voix) ; Hélène Derosin (17 voix).

L'Assemblée est levée à 21 heures, Guy Paris clôture la réunion en offrant le verre de l'amitié.

Le Maire,

**Guy FERREZ.**